



Ont le plaisir de vous inviter à leur concours SALLE 2x18M
Qualificatif pour le championnat de France de tir en salle
Qualificatif pour le championnat de France salle de Para-tir à l'arc

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

GYMNASSE DU COLLEGE FREDERIC MISTRAL – AV. DU GENERAL LECLERC
34470 PEROLS

1^{er} Départ

8H00 OUVERTURE DU GREFFE
8H30 CONTRÔLE DU MATÉRIEL
8H40 Échauffement 3 volées SUR BLASON
Suivi des tirs comptés

2^{ème} Départ

13H15 OUVERTURE DU GREFFE
13H45 CONTRÔLE DU MATÉRIEL
13H55 ÉCHAUFFEMENT 3 VOLÉES SUR BLASON
SUIVI DES TIRS COMPTÉS



SUIVEZ LES RESULTATS EN DIRECT
SUR IANSEO.NET

[HTTP://WWW.IANSEO.NET/DETAILS.PHP?TOID=25089](http://www.ianseo.net/details.php?TOID=25089)

PALMARÈS VERS 17H30

Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :

La licence compétition en cours de validité avec photo (papier ou dématérialisée).

Les éventuels certificats de sur classement

Para-tir à l'arc : lors de votre inscription, précisez vos conditions particulières de tir (en accord avec votre carte de classification), ainsi que votre distance de tir et la taille du blason. En l'absence d'informations, l'archer tirera dans les mêmes conditions que les valides. Votre carte de classification devra être présentée au Greffe.

Arcs classiques sur blasons de 40cm (60cm pour les benjamins et minimes).

Tir sur « Trispots » verticaux possible à condition de le préciser à l'inscription.

Arcs à poulies sur blasons "Trispots" verticaux.

Rythme de Tir par séries A-B / C-D ou A-B suivant le nombre de participants

Tenue de Club ou tenue de sport et chaussures de sport obligatoires

BUVETTE À VOTRE DISPOSITION

TARIFS

POUR UN DÉPART :

ADULTES 10 EUROS

JUNIORS & PLUS JEUNES 8 EUROS

POUR LES DEUX DÉPARTS :

ADULTES 18 EUROS

JUNIORS & PLUS JEUNES 14 EUROS

La date limite pour les inscriptions est fixée au **JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 inclus**

Veuillez préciser vos club, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil

INSCRIPTIONS

Par E-mail : contact.archersdeperols@gmail.com

Les paiements par chèque devront être remplis à l'ordre : **LES ARCHERS DE PÉROLS**



